



Commune
de
FAA'A

LISTE DES DELIBERATIONS

Dans sa séance du mardi 25 juin 2024, le Conseil municipal a examiné les délibérations suivantes :

N°	Objet	
31/2024	Modifiant le budget principal et les budgets annexes Eau et Déchets au titre de l'exercice 2024	Approuvée
32/2024	Portant création de postes budgétaires et d'emplois permanents pour l'année 2024	Approuvée
33/2024	Portant modification de la Charte des richesses humaines	Approuvée
34/2024	Portant création de la commission des opérations	Approuvée
35/2024	Approuvant la participation financière de la Commune au projet « Achat de matériels pour l'atelier couture des matahiapo » - 203.550 FCFP	Approuvée
36/2024	Approuvant la participation financière de la Commune au projet « Activité Va'a Tautai 2024 » - 729.250 FCFP	Approuvée
37/2024	Approuvant la participation financière de la Commune au projet « Activités manuelles pour matahiapo » - 811.325 FCFP	Approuvée
38/2024	Approuvant la participation financière de la Commune au projet « Activités sportives pour matahiapo » - 447.920 FCFP	Approuvée
39/2024	Approuvant la participation financière de la Commune au projet « Journées bien-être pour matahiapo » - 702.450 FCFP	Approuvée
40/2024	Approuvant la participation financière de la Commune au projet « Sorties pour matahiapo » - 548.647 FCFP	Approuvée
41/2024	Approuvant la participation financière de la Commune au projet « Camp de famille - Te Nati Here » - 446.935 FCFP	Approuvée
42/2024	Approuvant la participation financière de la Commune au projet « Taurea Connection » - 213.622 FCFP	Approuvée
43/2024	Approuvant la participation financière de la Commune au projet « Te nati Ora » - 148.005 FCFP	Approuvée
44/2024	Attribuant une subvention au syndicat d'initiative TAARETU - 31.746.296 FCFP	Approuvée
45/2024	Attribuant une subvention à l'association sportive A.R.O. Académie de Rugby d'Oremu - 1.710.000 FCFP	Approuvée
46/2024	Attribuant une subvention à l'association sportive Tefana section athlétisme - 450.000 FCFP	Approuvée
47/2024	Attribuant une subvention à l'association polyvalente d'actions judiciaires - 375.000 FCFP	Approuvée
48/2024	Attribuant une subvention à la section sportive Tefana Taekwondo - 1.000.000 FCFP	Approuvée

Vu pour être affiché le **02 JUL. 2024** conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales applicable aux communes de Polynésie Française. Ces délibérations peuvent être consultées au secrétariat de la Direction Générale des Services pendant les horaires d'ouverture du service (du lundi au jeudi de 7h30 à 15h30 et le vendredi de 7h30 à 14h30).

Fait à FAA'A, le

02 JUL. 2024



Le Maire,


Oscar TEMARU